

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 2 Juillet 2024 (20H00)

Présents : **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael -- MORAND Frédéric – ZOCCHETTI Céline**

Excusé (s) : **SAUZE-PARIZOT Vanessa (a donné procuration à Stéphane PARIZOT) – FOURNIER Michael (a donné procuration à Céline ZOCCHETTI).**

Absent (s) :

Secrétaire de séance : **GUILLARME Grégory**

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations)

Ordre du jour :

Approbation PV du 4 juin 2024 – Révision Loyer Locations communales – Assainissement – Personnel – PLUIH – Local technique – Urbanisme – Rapport d'activités 2023 de la CABVS – Ecole – Lotissement « Hameau du Pont Mathivet » – Compostage partagé – Activités Cloitre - Questions diverses

DELIBERATIONS :

a) Révision annuelle Loyer « SD LA BENOITE » :

Conformément à la clause de révision portée dans le bail, le loyer mensuel est porté à 1 446,19 €, à compter du 1^{er} juillet 2024

b) Révision loyer communal :

A compter du 2 juillet 2023, le loyer de Mr GEROLIN (31 rue de l'église), s'élèvera à la somme de 676.60 €/mois.

c) Activités Cloitre :

Le conseil donne son accord (10 pour / 1 contre) pour la réalisation d'activités de yoga et de méditation au sein du cloitre. Une convention sera signée entre la commune et la société organisatrice « NAMALYAYOGA. Une participation de 10 €/séance sera versée par cette dernière à la commune.

d) Personnel :

Suite au résultat de la promotion interne, l'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, est admis au grade de rédacteur. De ce fait, il est décidé la création d'un poste de rédacteur, à compter du 5 juillet 2024. Ce grade sera rajouté aux grades d'attribution du régime indemnitaire.

e) Personnel :

En ce qui concerne le prochain remplacement de l'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, (retraite), différents candidats ont été reçus. Une personne (par voie de mutation) a été retenue et pourra prendre son poste, au 1^{er} octobre 2024. De ce fait, il y a lieu d'abroger la délibération N°23/24 et de la remplacer par une nouvelle délibération, concernant l'ouverture d'un poste de rédacteur avec possibilité de recrutement d'une personne de catégorie B ou C.

ECOLE :

L'effectif à la rentrée 2024-2025 sera de 62 enfants, réparti en 8 sections, pour 3 classes (maternelle + CP-CE1 + CE2-CM1-CM2)

La classe découverte a été un succès et a permis de découvrir le parc naturel de la Chartreuse et de finaliser le travail entrepris durant l'année scolaire, sur le thème de l'arbre.

ASSAINISSEMENT :

Les travaux de mise en séparatif (eaux usées/eaux pluviales) doivent débuter début novembre, pour une durée de 3 à 4 mois. Il y aura 3 phases de travaux :

- Phase 1 : Croisement « Rue du 11 novembre/Rue de la Voute à la voute ».
- Phase 2 : Voute jusqu'à la place de l'école
- Phase 3 : Place de l'école jusqu'au croisement « Rue de la Voûte/Rue du 8 mai »

Ces travaux vont engendrer des modifications de circulation et de stationnement. Une réunion d'informations pour les habitants aura lieu au mois d'octobre. La date sera communiquée en temps voulu.

Les services de la CABVS, l'entreprise ALBERTAZZI et la commune présenteront ces travaux aux enfants des écoles, afin d'expliquer la raison de cette réalisation (gestion de l'eau, etc...)

COMPOSTAGE :

Une personne du service de gestion des déchets de la CABVS contacte les habitants du centre village pour un sondage sur la mise en service d'un composteur partagé.

Il est rappelé que tout foyer peut se procurer un composteur auprès des services de la CABVS, au prix de 20 €.

LOTISSEMENT « HAMEAU LE PONT MATHIVET » :

Mr le Maire donne le compte rendu de l'entretien avec ALLIADE HABITAT (gestionnaire des bâtiments), quant à la possibilité d'achat des maisons par les locataires. Il précise que cela n'est pas une obligation pour les locataires.

URBANISME :

CROZET Anaïs « Chemin de la Météorite » : Refus DP pour 3 habitations légères.

ANCHESCHI Pauline-LAY Romain « Route du Sallerin » : DP pour réfection toiture

CHIZELLE Romain « Chemin du Muret » : PC pour transformation garage, création d'ouvertures

VOYANT Bertrand « Rue du 8 mai 1945 » : Refus DP Remplacement portail garage

MARGUERITE Chantal « Route de la Carrière » : DP pour ouverture façade Est

COMMUNE « Route de Blaceret » : PC pour construction local technique

LEROY Baptiste « Route des Combes » : Refus DP création abri de jardin

MEYNIER Véronique « Route du Tang » : Accord DP Clôture et portail

LOCAL TECHNIQUE :

Le permis de construire pour la construction du local technique au Fond de Salles, a été déposé. Les ABF ont donné leur accord.

PLUIH :

L'approbation du PLUIH par le conseil communautaire de la CABVS aura lieu le 17 juillet 2024.

FESTIVITES :

a) Fête médiévale :

Les retours sont positifs, tant au niveau du public, des exposants que de la municipalité. La date prévisible pour l'an prochain est le samedi 14 juin 2025.

b) Rosés nuit d'été :

Vendredi 5 juillet à partir de 19h30, avec les vigneronns de la commune, Miss Beaujolais, 2 groupes de rock et un feu d'artifice.

c) Fête de St Laurent à ARBUISSONNAS :

Samedi 10 août, avec messe à 19h en l'église d'Arbuissonnas, suivie d'un vin d'honneur, sur la place.

QUESTIONS DIVERSES :

a) Environnement :

Le samedi matin 14 septembre se tiendra la matinée de l'environnement avec des ateliers. Ateliers ouverts à tous. Inscription en mairie.

Le vendredi 27 septembre, intervention et ateliers avec les enfants de l'école.

b) Nids de frelons :

La préfecture nous informe que le SDMIS (sapeurs-pompiers) n'interviendront plus pour la destruction de nids de frelon. Si besoin, il est demandé de contacter une société privée spécialisée dans ce domaine ou demander une intervention par l'intermédiaire du site www.frelonsasiatiques.fr.

c) CABVS :

Le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités 2023.

d) Destination Beaujolais :

Visites de la mairie les 18 + 25 juillet et 22 août.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 3 septembre 2024 à 20h00

Mardi 1^{er} octobre 2024 à 20h00

Mardi 5 novembre 2024 à 20h00

Le Maire,

Stéphane PARIZOT



Le secrétaire,

Grégory GUILLARME